



OFSP

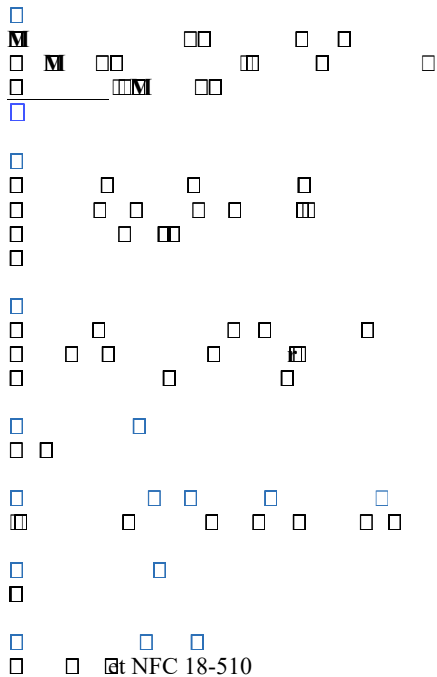
Organisme de Formation Sécurité et Prévention



TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE BO - HOV

Préparation à l'habilitation de niveau BO et/ou HO selon la norme NFC 18-510

HABILITATION ELECTRIQUE



ALLOCATION DES COUTS

Coût, attestation de formation, avis d'habilitation

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint,

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Article R4544-9 du Code du Travail,
NF C 18-510.

ACCESSIBILITE

OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référent handicap.

REFERENT PEDAGOGIQUE

Chédi BENTOU

TARIF

Intra : A partir de 700€/jour
Inter : 170€/par participants
E-learning : 100€/par participant

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité (selon la norme NF 18 510)
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples.
- Être capable d'intervenir en cas d'accident : brûlure, feu, problème médical.

CONTENU

Théorie :

1. Tronc commun (Selon NF C 18-510)

- ⇒ Cadre réglementaire et responsabilités ;
- ⇒ Les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu, etc.
- ⇒ Les effets du courant électrique sur le corps humain ;
- ⇒ Les noms et les limites des différents domaines de tension ;
- ⇒ Les zones d'environnement et donner leurs limites ;
- ⇒ Le principe d'une habilitation, la définition des symboles d'habilitation ;
- ⇒ Les prescriptions associées aux zones de travail ;
- ⇒ Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) ;
- ⇒ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'accident corporel ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2. Module Exécutant de Travaux d'ordre non électrique (BO, HO, HOV)

- ⇒ Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux :
 - Utiliser les documents correspondants à son niveau d'habilitation et à sa fonction,
 - Identifier les acteurs concernés.
- ⇒ Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdiction, zone de travail ...) :
 - Appliquer les prescriptions de cette habilitation,
 - Définir et mettre en place la zone de travail,
 - Faire appliquer les instructions de sécurité,
 - Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique,
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

FORMATION INTRA ENTREPRISE Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE Dans nos locaux selon nos calendriers